

### Chapitre 3

## Rencontres

Le métier de déclarant en douane était extraordinairement diversifié. Le chauffeur nous présentait ses documents, factures, nombre de colis, poids, valeur et nature de la marchandise. Il nous fallait alors « classer » les marchandises suivant un « tarif des douanes », qui se présentait sous la forme d'un énorme livre à couverture boisée.

En fonction de sa classification, la marchandise était soumise ou non à des réglementations spécifiques ; certaines nécessitaient des licences d'exportation ou d'importation, d'autres, comme la viande, répondaient à des mesures sanitaires strictes, d'autres à des régimes phytosanitaires comme les plantes, les fleurs, etc. Les vétérinaires passaient voir les marchandises ou les animaux vivants. Les inspecteurs phytosanitaires faisaient de même.

La position douanière étant déterminée et la réglementation examinée, la déclaration en douane était déposée aux services d'enregistrement concernés, à l'export ou à l'import.

A la moindre erreur, la déclaration était mise « au clou » et nous devions rechercher ce qui n'allait pas. Cet obstacle passé, les déclarations étaient envoyées vers les inspecteurs. Les contrôles étaient approfondis, les taxes ou tva calculées, vérifiées. A la moindre erreur de calcul ou en cas de contestation des positions douanières, une amende était infligée, importante ou non suivant la gravité de la faute.

Alors, l'attente commençait parfois durant de longues heures. Avant d'obtenir le fameux « bon à enlever », il nous fallait attendre le bon vouloir des inspecteurs qui décidaient de visiter ou non le chargement. Sitôt obtenu, le camion pouvait alors reprendre sa route.

Le bureau des douanes était ouvert jusqu'à 19 heures. Au-delà de cette limite, il fallait déposer des demandes de T.P. (travail payé). Ceci était valable particulièrement pour les denrées périssables ou les animaux vivants.

Nous étions de service à tour de rôle. Nous connaissions les habitudes des inspecteurs contrôleurs ! Avec untel, les délais étaient tout à fait raisonnables, quand d'autres, amateurs de jeux de cartes, attendaient minuit de sorte que, béatement, ils puissent bénéficier des majorations pour heures extra légales.

Un jour, j'étais décidé à manifester mon mécontentement. J'ai pris des photos des douaniers, joueurs de carte. Que n'avais-je pas fait là ! Mon patron a été réveillé. Ils l'ont

menacé. Et il m'a supplié de supprimer la pellicule concernée....ce que j'ai fait à contrecœur !

Les droits et taxes étaient payés par le transitaire, agent en douane. Des sommes considérables étaient avancées dans nos nombreuses agences. Un service spécialisé de plusieurs personnes se chargeait des recouvrements auprès des clients.

J'ai pu me rendre compte que les rencontres étaient rudes entre certains inspecteurs et transitaires. De fait, ces professionnels ne se sont jamais bien entendus.

Je me souviens d'un certain Popof dont tous les transitaires craignaient les pinailleries et les interprétations restrictives des réglementations. Il se croyait infailible et défenseur du commerce français. En réalité, il coûtait une fortune en stationnement des camions.

Heureusement, ils n'étaient pas tous « popofiens ». il y avait aussi des personnes conciliantes, compréhensives, ....et honnêtes.

Tout cela est devenu si dérisoire lors de la mise en œuvre de l'acte unique, le premier janvier 1993. Des milliers de personnes ont perdu leur emploi, les déclarants, les comptables, les facturières, les employés, les manutentionnaires, mais aussi tous les emplois induits des garagistes, banquiers, papetiers, etc.

J'ai exercé ce métier durant trente-six ans.

Je voudrais revenir sur mon entrée dans le monde du travail.

Les semaines étaient de 70 heures par semaine, du lundi au samedi soir, avec quelques occupations le dimanche, avec l'arrivée tardive de convois. Je me souviens par exemple d'un camion d'animaux vivants, pour les lâchers de pigeons pour les fameux concours de Chantilly par exemple.

L'ambiance et la solidarité étaient présentes ; on aimait notre travail. Mes déplacements en tant que coursier au début m'amenaient vers les banques pour faire certifier les chèques que nous devons présenter aux douanes, les sommes étant très importantes. J'avais alors « repéré » une demoiselle à la queue de cheval qui certifiait les chèques. Aussi, j'avais une préférence pour la banque où elle travaillait. Depuis 56 ans, elle est mon épouse ! La vie commençait vraiment bien !

Je me souviens après quelques mois de « fiançailles » de mon entrée chez mes beaux-parents, qui étaient d'un accueil et d'une gentillesse sans faille. Je me rappelle de mon émoi lors du premier repas. André Hasbroucq et son épouse Germaine étaient d'une très grande ouverture et cela s'est vérifié par après.

Ma mère est tombée malade ; j'avais 20 ans ; nous habitons une maison dans la rue Anatole France. Elle fut très vite hospitalisée. Elle est décédée en janvier 1965. Nous n'étions pas mariés, ni mon frère jumeau, ni moi-même. Cette période a été vraiment difficile.

Mon frère, aux dires de Mr Bouvier, le directeur du CIL, à cette époque, pouvait garder la maison, et Annie et moi avons eu l'attribution d'un appartement dans le collectif situé à

côté des « bains douches », rue Jean Jaurès.

La maison promise avait trois chambres. Monsieur Bouvier est alors revenu sur sa promesse et a demandé à mon frère de quitter cette habitation. Or, nous avions tout repeint et tapissé, puisque mon frère et son épouse avaient l'intention de loger dans cette maison.

Cela crée de réelles tensions entre mon frère et moi.

Se mariant avec Marie France, il était exclu que je loge encore dans cette maison.

Je ne savais que faire. C'est alors que ma tante Germaine, veuve de Maurice Simono le résistant dont une rue porte son nom, s'est proposée pour me recueillir chez elle durant les deux semaines me séparant de mon mariage. Cette tante fut admirable. Elle dormait dans son fauteuil dans son petit séjour, me laissant sa chambre, et j'étais déjà considéré comme le beau-fils chez Germaine et André, mes « futurs beaux-parents ».

Je garde une affection immense pour avoir été accueilli de cette façon. Ceci a terriblement atténué la perte de ma maman.

C'est elle, tante Germaine, qui m'a conduit le jour de mon mariage en avril 1975.

Raymond Massal